

1657 Le chapitre de Saint-Paul affranchit, en faveur des Carmes, le tènement de Thunes, moyennant la somme de 3,000 livres.

Pendant tout le temps de la peste, qui dura de 1628 à 1643, les Carmes se montrèrent pleins du plus noble dévouement envers les malheureux; ils se multiplièrent auprès des malades et des mourants. En reconnaissance de ces services, le Consulat leur fit don d'une somme d'argent considérable et leur accorda la permission, longtemps demandée, défaire la quête dans la ville.

Depuis l'établissement des religieux sur ce territoire, le nom de Thunes tend peu à peu à disparaître; il est définitivement remplacé par celui de Carmes-Déchaux. La dernière fois que nous le rencontrons, c'est sous la Révolution, dans la vente, à un habitant du quartier Saint-Paul, d'un petit pavillon appelé pavillon de Thunes, lequel s'élevait au-dessus de la montée de la Chana et de l'ancienne chapelle du même nom, qui a fait place aux ateliers de teinture de la maison Renard.

Les étymologistes, qui se sont occupés de rechercher l'origine du nom de Tunes ou Thunes, que l'on voit écrit de ces deux manières, et toujours avec la marque du pluriel, n'hésitent pas, avons-nous dit, à le faire dériver de la présence, dans l'hospice, de pestiférés venus de Tunis, au temps de la croisade de saint Louis. L'un d'eux ajoute que, plus tard, on établit en ce lieu, en dehors de la porte de ville, un cabaret ou guinguette où l'on allait danser, jouer, se divertir, espèce de maison où les amoureux se donnaient rendez-vous. Cet établissement portait pour enseigne le nom de Thunes, et de là vint l'expression populaire de *tuner* ou *faire tune*, pour dire qu'on avait fait bombance, qu'on avait pris part à un

